

PAN CINEMA PRÉSENTE

ÉRIC FRATICELLI

DIDIER BOURDON

PHILIPPE CORTI

D'APRÈS L'HISTOIRE VRAIE DE 3 AMIS QUI DÉCOUVRENT UN TRÉSOR

INESTIMABLE



AVEC LA PARTICIPATION DE
MICHEL VUILLERMOZ

UNE COMÉDIE EN OR MASSIF D'ÉRIC FRATICELLI

avec ÉLIE FRATICELLI, ALEXANDRA FRANCO, VÉRONIQUE VOLTA, ROSELYNE DE NOUÏLLY, DIDIER FERRARI, SAMUEL TORRES, JEAN-FRANÇOIS PÉRONNE, DENIS BRACONNI, FREDÉRIC POGGI, MICHEL FERRACCI, coproducteurs « LE TRÉSOR DE LAIA » de FÉLIX GIOVANIMARIA et JEAN-LUC DELMON, CASANOVA
 ÉCRIT ET RÉPÉTÉ PAR ÉRIC FRATICELLI, ASSISTÉ DE SCÉNARISTES MATHÉO LOCASCIOULLI, PRODUIR PAR PHILIPPE GODEAU, INCORPORATION PAN CINEMA et TFI FILMS PRODUCTION, AVEC LE SOUTIEN DE CANAL+ AVEC LA PARTICIPATION DE CINE+ TFI TMC et C8 EN ASSOCIATION AVEC SORFIV CINÉTI AVEC LE SOUTIEN DE LA COLLECTIVITÉ DE CORSE EN PARTENARIAT AVEC LE CNC
 RÉALISÉ PAR PIERRE ANIL, AVEC SON ANDRÉ RICHAUT, RÉGIEUR SEBASTIEN MONTEUX, PALLEUR COSTUMES VINCENTI GARSON, MONTAGE PIERRE TASSIÉ, CASTING ANGELE RUSSI, ASSISTANT RÉALISATEUR LÉONARD VINDRY, RÉALISÉ PAR FABIEN SAUTON, PRODUCTEUR DÉLÉGUÉ JEAN-VIVES ASSELIN



PAN CINEMA PRÉSENTE

DIDIER BOURDON ÉRIC FRATICELLI PHILIPPE CORTI

AVEC LA PARTICIPATION DE
MICHEL VUILLERMOZ

INESTIMABLE

UNE COMÉDIE DE **ÉRIC FRATICELLI**

1H32 / FRANCE / IMAGE 2.39 / SON 5.1

VISA N°150.280

AU CINÉMA LE 1^{er} NOVEMBRE

DISTRIBUTION

PAN DISTRIBUTION
Hélène Germain
10 rue Lincoln - 75008 Paris
helene@pan-groupe.com
Tél. 01 53 10 42 42

E-RP

CARTEL
Juliette Devillers
juliette.devillers@agence-cartel.com
Tél. 06 58 33 00 34

PRESSE

I LIKE TO MOVIE
Sandra Corneaux
sandra@iliketomovie.fr
Lucie Raoult
lucie@iliketomovie.fr
Tél. 01 83 81 13 15

DOSSIER DE PRESSE ET PHOTOS TÉLÉCHARGEABLES SUR LE SITE

www.pan-europeenne.com/inestimable





SYNOPSIS

L'HISTOIRE VRAIE DE 3 AMIS QUI DÉCOUVRENT UN TRÉSOR
...INESTIMABLE !

ENTRETIEN AVEC ÉRIC FRATICELLI

Comment vous est venue l'idée du film ?

Il y a 19 ans, j'ai rencontré Félix Biancamaria qui m'a raconté son histoire sur la découverte d'un fabuleux trésor, qu'il a trouvé avec des amis, en pêchant des oursins près d'Ajaccio.

De son récit, j'ai tout de suite vu le potentiel cinématographique, et j'ai eu envie de transposer cette incroyable aventure sur grand écran. Tous les ressorts comiques étaient réunis pour en faire une comédie. Je me suis passionné pour cette histoire.

Philippe Godeau, le producteur du film, cherchait à tourner un film en Corse sur une histoire qui mette en valeur le territoire. Je lui ai parlé de mon projet. Il a été séduit.

Pour moi, raconter ce fait divers est un moyen de rendre hommage à la Corse et à ses attributs, tant géographiques qu'humains, en invoquant l'imaginaire de l'aventure.

Comment Felix Biancamaria vous a-t-il raconté son histoire ?

Il m'a raconté les choses très simplement.

Il m'a juste dit : « On a plongé, on a trouvé des pièces d'or, après nous sommes allés à Paris, nous nous sommes renseignés sur la valeur de ce trésor, et nous avons essayé de tout revendre... »

J'ai compris qu'ils avaient vécu quelque chose d'extraordinaire, parce que découvrir un trésor comme celui-ci d'une valeur aussi inestimable, c'est incroyable et unique.

Découvrir un trésor a quelque chose de magique. C'est bien plus excitant que de remporter le gros lot au loto. Le trésor fait partie de nos rêves d'enfance, de ces histoires qui nous étaient racontées dans les livres. Lorsque tu trouves un tel trésor, tu imagines l'histoire qui l'entoure et l'imagination prend son envol.

Est-ce que cela a été compliqué de réaliser un film à partir d'une histoire vraie ?

Il s'agit d'une libre adaptation qui s'éloigne de l'histoire réelle. J'ai conservé uniquement le point de départ : trois amis qui trouvent un trésor.

Le reste du film vient de mon imagination. Il n'y avait donc aucune contrainte dans cette fiction que j'ai écrite et réalisée.

Quelle ambiance a régné sur le plateau ?

Très bonne ! J'avais travaillé avec Didier Bourdon et Philippe Corti sur mes deux précédents films. Nous avons réussi à établir un climat de confiance qui a favorisé une excellente harmonie dans la direction et le jeu des acteurs. Notre trio d'acteurs a très bien fonctionné.

La comédie et l'humour étaient un bon moyen pour vous d'adapter ce fait divers au cinéma ?

J'ai choisi la comédie pour retranscrire au mieux le plein potentiel de cette histoire et cette part importante de l'identité corse, qui réside dans un usage si particulier de l'humour. Pour moi, notre humour corse, qui est une qualité bien souvent méconnue, est l'un des mediums les plus pertinents pour raconter ce qui constitue l'île de Beauté et les gens qui la peuplent. Par le biais du genre comique, nous évoquons la société corse et ses mœurs avec un regard lucide et mordant, toujours empli d'une affection sincère. Je pense qu'oser employer la comédie pour parler de ce territoire, là où trop peu de films s'y sont encore aventurés, représente un beau témoignage sur ce qu'est la Corse d'aujourd'hui et c'est pour cela que j'ai décidé de transposer ce fait divers des années 80 à notre époque.

Il était important pour moi que le tournage se déroule en Corse pour rester fidèle à la réalité de l'histoire.

S'il y avait une question que vous voudriez poser à Félix, ça serait laquelle ?

Félix, tu n'as pas une pièce ?





ENTRETIEN AVEC **FELIX BIANCAMARIA**

Pouvez-vous nous parler de cette découverte cette découverte incroyable ?

En septembre 1985, avec des amis nous sommes partis pêcher des oursins dans une petite crique près d'Ajaccio. C'est ici que la pêche miraculeuse débute, tout près des côtes, à moins de 2 mètres de profondeur, nous trouvons des centaines de pièces d'or.

Après nous être renseignés, nous apprenons qu'une pièce vaut 350 000 francs, ce qui équivaut aujourd'hui à 50 000 € à peu près, c'était magnifique, on s'est mis à la recherche du Trésor, on se demandait si on allait le trouver.

Et nous l'avons trouvé, c'était le jackpot pour nous. On était loin de pouvoir imaginer ce que l'histoire allait nous réserver.

Est-ce que vous pouviez imaginer qu'elle serait adaptée au cinéma ?

Je n'imaginai pas au départ que cela puisse être un film mais cette aventure a été tellement rocambolesque, qu'il y avait comme une suite logique à l'adapter au cinéma. Le fait qu'Éric ait souhaité en faire une comédie m'a paru prendre tout son sens. Même sur le ton de la comédie, l'histoire reste fidèle à la réalité qui ne se termine pas comme un conte de fées !

Dans le film votre personnage est joué par Philippe Corti, est-ce qu'il vous ressemble ?

J'ai vraiment apprécié sa manière qu'il a eu de me jouer ! Il est plus excentrique que moi, ce qui a permis d'accentuer le côté comique de mon personnage.



Huit inculpations pour détournement d'épave maritime
La fabuleuse histoire du trésor de Lava

Quand Ali Baba rime avec Lava ou les tribulations d'un fabuleux trésor : l'or enfoui il y a mille six cents ans dans les fonds du golfe de Lava, à 15 kilomètres d'Ajaccio, resurgit brusquement sur la scène monégasque au début du mois de novembre. Puis tout se précipite. Le 7 novembre, une semaine avant leur vente aux enchères au Sporting d'hiver de Monte-Carlo, dix-huit pièces rarissimes du troisième siècle (1), après J.-C. sont saisies par l'autorité judiciaire française — Motif : ces joyaux proviennent d'un trésor, celui de Lava, et des numismates — ainsi que leurs intermédiaires qui ont omis de faire la déclaration obligatoire pour toute trouvaille de ce genre.

A la fin du mois de novembre, sous l'autorité de M^{me} Françoise Knittel, juge d'instruction au tribunal de grande instance d'Ajaccio, huit inculpations ont déjà été prononcées pour défaut de déclaration, détournement et recel (ou complicité) d'épave maritime : celles de MM. Dominique Ange et Félix Biancamaria, José Chiappe, Marc Cotoni, Dominique Mariani, Jean-Raymond Mucci et Michael Olmeta.

Sur les traces du trésor... En avril de cette année, des pêcheurs de Lava signalent aux gendarmes une curieuse agitation nocturne en mer : on plonge et on repêche à quelques encablures du rivage, par 4 mètres de fond. Chacun pense immédiatement au précédent trésor surgit là en 1952. A cette première miraculeuse, s'ajoute le cru 1986. Les richesses sortent du même navire de guerre qui aurait sombré au large de Lava, il y a mille six cents ans. Nul reste de carcasses, mais des coffres et des pièces d'or.

L'été arrive. Une rumeur naît à Ajaccio : aux terrasses des cafés se vendraient de collection pour la somme dérisoire de 500 F. En novembre, le 7, une information est publiée par le *Corse-le-Provençal* : dix-huit pièces évaluées à 800 000 F proposées aux enchères prévues le 15 au Sporting d'hiver de Monte-Carlo — et annulées — viennent d'être saisies à Paris, dans la galerie d'un expert, M. Jean Vinchon. Elles proviennent du trésor de Lava. D'autres pièces du même lot ont été vendues ; ainsi un médaillon (39 g) de Claude II le Gothique (139 g) de Claude II le Gothique (39 g) de Claude II le Gothique dernier. D'autres circulaient en Allemagne, en Grande-Bretagne, à Genève et aux États-Unis. Au total, fin novembre, soixante et onze pièces pour 5 millions de francs sont déjà entre les mains de la justice.

Trouvaille historique

Ce sont des traces, fort rares, d'une époque révolue. Gallien et Claude II le Gothique, tous deux empereurs en effigie, n'auraient peut-être pas quitté les oubliettes de l'Histoire, sans la remontée à la surface du trésor de Lava. Car ce dernier témoigne d'un fait historique capital : il confirme l'utilisation de l'or comme monnaie au troisième quart du troisième siècle, ce que les spécialistes estimaient exceptionnel. En effet, parmi les pièces retrouvées, figurent des « multiples » d'or d'une once plus (36 g) et des « aureus » plus petits (de 3 à 6 g). Toutes sont rares, valant de 6 000 à 280 000 F pour les dix-huit proposées à Monte-Carlo. L'une

vaut à elle seule 1 million de francs, c'est un médaillon de Gallien, le troisième découvert au monde ; le cabinet nationale de la Bibliothèque nationale de Paris et le British Museum de Londres possèdent les deux autres.

Toutes datent du règne de Gallien (268-270). Elles ne seraient qu'une petite partie du trésor transporté par le navire qui prit feu et coula au large de Lava. Ce vaisseau à voiles et à rames sous le commandement d'un haut dignitaire de l'Empire serait parti de Rome en 273 pour l'Afrique du Nord, via la Corse : la que du découverte a aussi de récentes historiques, qui est ce bénéfice historique. C'est ce précise M. Jean Lafaurie, qu'affirme des études de numismatique romaine à l'école pratique des hautes études, qui rédige le catalogue pour la vente, prévue sous le nom de « Trésor de Corse », à Monte-Carlo.

Pilleurs nait

Il a fallu attendre des centaines d'années pour percer le secret de Lava, grâce... aux plongeurs-pêcheurs d'or. Leur histoire commence comme un conte de fées : les fonds de Lava sont une véritable plaine de Babas. Les pilleurs en surface, pièces, ils remontent en plongant, puis cherchant à dévaler leur marchandise. Grâce à des intermédiaires zélés qui ont pied à Paris et sur l'île, ils vendent à des marchands de la capitale : les pilloirs, c'est la désillusion qu'ils se sont fait gruger, à combien, sur la valeur réelle de leur marchandise. Mais par qui et à quelle étape du circuit, se demandent-ils ? Le conte de fées se transforme alors en conte moral... et voleurs volés portent plainte... c'est ainsi que commence l'histoire du trésor de Lava.

DANIELLE ROUARD.

(1) Selon la loi de 1942, toute découverte d'épave doit être déclarée dans les deux jours qui suivent auprès des administrations indiennes maritimes. Celle-ci indemnisera l'inventeur (l'auteur de la découverte) et le « sauveur » (qui la remonte). De plus, la loi interdit toute vente sauvage.

ARTICLES DE PRESSE

FRANCE INFO CORSE

Le mystérieux trésor de Lava - Juillet 2023

"Il y a 40 ans, un jeune Corse, Félix Biancamaria découvrait, en pêchant des oursins près d'Ajaccio, des pièces d'or par centaines. À qui appartenait ce trésor ? C'est l'enjeu d'un procès qui aura lieu l'année prochaine.

C'est l'un des plus fabuleux trésors jamais trouvés en France. Plus de 1 400 pièces d'or et autres objets en or datant de l'Empire romain. Comment, au IIIe siècle après JC, ce trésor est-il arrivé dans la baie d'Ajaccio ? Un navire chargé d'or a-t-il fait naufrage, ou le trésor a-t-il été caché dans les montagnes corses ? La question est au cœur de l'affaire du trésor de Lava.

L'histoire commence il y a 40 ans. Un matin de novembre 1985, Félix Biancamaria raconte être parti pêcher des oursins dans une petite crique, à une dizaine de kilomètres d'Ajaccio. C'est ici que débute sa pêche miraculeuse, tout près des côtes, à moins de deux mètres de profondeur, il trouve une pièce, puis dix, puis des centaines de pièces d'or. Pendant des semaines, il va discrètement écouler son trésor à Paris chez des numismates. Ils lui offriront des sommes bien inférieures à la valeur de ces pièces vieilles de 18 siècles, mais déjà une petite fortune.

Un trésor évalué à près de 10 millions d'euros

De retour sur son île, le jeune homme de 25 ans mène une vie de millionnaire. Un an plus tard, la fête tourne court. Félix Biancamaria est interpellé. Ce qui lui reste du trésor est saisi, et il est condamné à 18 mois de prison avec sursis pour détournement d'épave. Un motif de condamnation contesté par les deux avocates aujourd'hui en charge du dossier. Car une question demeure : d'où provenait ce trésor ?

Dans cette bataille judiciaire, l'enjeu est énorme. Aujourd'hui le trésor de Lava est évalué à près de 10 millions d'euros. Si à l'origine il se trouvait sur la terre ferme, le découvreur a droit à 50% de sa valeur. Mais s'il s'est abîmé en mer, alors la loi est formelle : il appartient intégralement à l'Etat. Une grande partie des pièces vendues par Félix Biancamaria n'ont jamais été retrouvées. En 2020 il est à nouveau mis en examen pour des objets provenant du trésor, qu'il avait caché, et jamais déclarés. Son procès est prévu en janvier 2024."



CORSE MATIN

Juillet 2023

"Cet épisode romanesque méritait bien d'être projeté sur grand écran. Quinze ans après un premier procès, le plat refait surface."

Le 24 janvier 2010, le procureur de la République de Marseille ouvre une enquête judiciaire et place les frères Biancamaria sur écoute. Les communications téléphoniques vont mettre les policiers sur la piste du fameux plat. Félix Biancamaria déploie son réseau de connaissances pour trouver un acquéreur mais la difficulté de vendre un bien provenant potentiellement d'un détournement complique la tâche. Les enquêteurs le suivent à la trace, subodorent l'imminence d'une transaction et l'interpellent finalement le 21 octobre 2010, en gare de Roissy-Charles-De-Gaulle, à sa descente d'un train en provenance de Bruxelles. Dans son bagage à main, le plat en or est soigneusement enveloppé, délesté toutefois du médaillon qui en ornait le fond.

Félix Biancamaria est placé en garde à vue. Il est mis en examen cinq jours plus tard pour recel de vol et vente d'un bien culturel maritime non déclaré. Le lendemain, Jean-Michel Richaud est également mis en examen pour le recel du plat. Les enquêteurs estiment qu'il était en possession de l'objet dans les mois qui ont précédé l'arrestation de son complice supposé. Ce qu'il conteste. "Cette hypothèse ne repose que sur les seules déclarations de M. Biancamaria", oppose son avocat, Me Jean-Charles Vincensini.

Les écoutes téléphoniques démontrent toutefois que les deux hommes échangent régulièrement sur les bénéfices qu'ils peuvent tirer d'une vente. Il est question d'une commission que Félix Biancamaria pourrait lui verser si le plat trouvait preneur. Aux enquêteurs, Jean-Michel Richaud dit avoir seulement

fait jouer ses connaissances, sans avoir pris possession du plat. En garde à vue, Félix Biancamaria déclare : "J'ai récupéré le plat à Bruxelles, des mains d'un prénommé Patrick. Auparavant, c'est Jean-Michel Richaud qui détenait ce plat. S'il n'était pas venu me voir (pour le vendre, ndlr), on n'en aurait plus parlé de ce plat."

Les versions divergent mais les deux hommes devront répondre de ces accusations, le 29 et 30 janvier 2024. Pour la défense de Félix Biancamaria, c'est l'intégralité de la procédure judiciaire qui est contestée. "L'État triture la législation pour se revendiquer propriétaire du trésor, estime Me Anna Maria Sollacaro. Certains éléments démontrent que ce trésor n'a jamais été maritime et appartient donc à celui qui le découvre. Le vrai détournement, c'est l'État qui le commet." Avec sa consœur Amale Kenbib, elles ont refusé la proposition du parquet qui suggérait à leur client de plaider coupable dans le cadre d'une comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité. "C'est bien la preuve que ce dossier est bancal. C'est surréaliste, clament-elles. Nous voulons aller au procès pour faire la publicité de ce dossier. Il serait dommage de priver l'opinion publique du récit des exploits judiciaires du parquet."

En guise de promotion pour son film dont la sortie est prévue le 1er novembre 2023, Éric Fraticelli n'en demandait certainement pas autant."





CAPITAL.FR

01 septembre 2023

"Un trésor découvert au fond d'une crique corse il y a 40 ans bientôt au cœur d'un procès à Marseille"

Au cœur de la bataille judiciaire, un plat en or, pièce maîtresse du trésor évaluée entre 1 et 2 millions d'euros.

Presque quarante ans après sa découverte et mille six cents ans après sa disparition, le trésor de Lava devrait faire l'objet d'un procès en janvier 2024. Le trésor est composé de plusieurs objets précieux, dont un plat en or d'une valeur inestimable pesant 879 grammes. Interrogés par France 3, les frères Biancamaria affirment l'avoir trouvé en août 1986 dans le golfe de Lava, près d'Ajaccio. Malgré des problèmes judiciaires, les frères ont réussi à conserver le plat après avoir tenté de le vendre en secret à divers intermédiaires.

En octobre 2010, Félix Biancamaria est arrêté par la police pour trafic d'objets culturels volés et le plat est saisi. Il est mis en examen pour "détention et transport non autorisés d'un bien culturel maritime". Après sa libération, il n'a jamais abandonné les revendications selon lesquelles il est le propriétaire du plat et les demandes de réparation. Les 29 et 30 janvier 2024, lui et un complice présumé seront jugés devant le tribunal correctionnel de Marseille pour détention non justifiée d'un bien culturel maritime considéré comme trésor national.

Des pièces en or ont été vendues aux enchères avant la découverte du plat.

Les avocates de Félix Biancamaria affirment qu'il n'est pas prouvé que le plat est un bien maritime. Selon la loi, tout objet présentant un intérêt historique dans les 25 milles nautiques des côtes est considéré comme un bien culturel maritime. En 1993, les frères Biancamaria ont été condamnés à dix-huit mois de prison avec sursis pour détournement et recel d'épave maritime. Plusieurs pièces en or ont été vendues aux enchères bien avant la découverte du plat, ce qui fait douter les frères Biancamaria sur le fait que le plat ait été trouvé en mer.

Les avocats des deux frères accusent l'État de vouloir s'approprier le trésor et affirment qu'il y a une collusion entre le législateur et les services de l'État. Ils soulignent la difficulté de prouver le détournement d'épave et le caractère maritime du bien. Actuellement, le plat est conservé dans un coffre-fort du Département des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines de Marseille, qui relève du ministère de la Culture."



BIOGRAPHIE

D'ÉRIC FRATICELLI

Éric Fraticelli est comédien, humoriste et metteur en scène, né en Corse. Il a débuté avec le duo comique Tzek & Pido.

FILMOGRAPHIE SÉLECTIVE

RÉALISATION

- 2023 **INESTIMABLE** d'Éric Fraticelli
- 2022 **LE CLAN** d'Éric Fraticelli
- 2021 **PERMIS DE CONSTRUIRE** d'Éric Fraticelli

ACTEUR CINÉMA / TÉLÉVISION

- 2023 **INESTIMABLE** d'Éric Fraticelli
- 2022 **LE CLAN** d'Éric Fraticelli
- 2021 **PERMIS DE CONSTRUIRE** d'Éric Fraticelli
- 2018 **TAXI 5** de Franck Gastambide
- 2017 **LE BUREAU DES LÉGENDES** d'Éric Rochant (saison 3)
- 2014 **LA FRENCH** de Cédric Jimenez
- LES BEAUX MECS** d'Hugues Pagan
- 2008-14 **MAFIOSA** de Gilles Banni
- 2013 **VIVE LA FRANCE** de Michaël Youn
- 2009 **BAMBOU** de Didier Bourdon
- 2004 **L'ENQUÊTE CORSE** d'Alain Berbérian

THEATRE

AUTEUR, ACTEUR, MISE EN SCÈNE

- 2018 **LE CLAN** une pièce d'Éric Fraticelli
Tournée de près de 300 représentations en France
Plus de 100 000 spectateurs





LISTE TECHNIQUE

ÉCRIT ET RÉALISÉ PAR

ÉRIC FRATICELLI

D'après « **Le Trésor de Lava** » de Félix Biancamaria Editions Albin Michel

IMAGE

PIERRE AÏM AFC

LUMIERE

PASCAL LOMBARDO

SON

ANDRE RIGAUT

MUSIQUE ORIGINALE

MATTEO LOCASCIULLI et **MATTIA FELICIANI**

SCRIPTE

CLÉMENTINE OUDOT

1^{ER} ASSISTANT RÉALISATEUR

LEONARD VINDRY

DÉCORS

SEBASTIEN MONTEUX-HALLEUR et **BETTINA MENTREAU**

COSTUMES

VINCENT GARSON

MAQUILLAGE

ANAÏS LAVERGNE

COIFFURE

LAURENT BOZZI

CASTING

ANGELA ROSSI

RÉGIE

FABIEN SANTONI

MONTAGE

PIERRE TAISNE

PRODUCTEUR EXECUTIF

JEAN-YVES ASSELIN

DIRECTRICE POST-PRODUCTION

ANNE-SOPHIE HENRY-CAVILLON

PRODUIT PAR

PHILIPPE GODEAU

LISTE ARTISTIQUE

François Clerc
Ange Neri
Felix Biancamaria
Hubert de la Roche

DIDIER BOURDON
ÉRIC FRATICELLI
PHILIPPE CORTI
MICHEL VUILLERMOZ





UNE COPRODUCTION
PAN CINEMA et **TF1 FILMS PRODUCTION**

AVEC LE SOUTIEN DE
CANAL+

AVEC LA PARTICIPATION DE
CINE+ - TF1 - TMC - C8

EN ASSOCIATION AVEC
SOFITVCINE 11

AVEC LE SOUTIEN DE
LA COLLECTIVITÉ DE CORSE en partenariat **AVEC LE CNC**

DISTRIBUTION FRANCE
PAN DISTRIBUTION

© INESTIMABLE 2023 - PAN CINEMA - TF1 FILMS PRODUCTION

